



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'association Les Deux Rives remporte l'appel à manifestation d'intérêt « territoires franciliens circulaires » sur l'écologie industrielle et territoriale

Les Deux Rives, Quartier circulaire co-fondé par la Ville de Paris, le groupe RATP, Eau de Paris et la Métropole du Grand Paris

6 juillet 2022

Après avoir transformé son organisation en association (loi 1901), Les Deux Rives, quartier circulaire situé entre les XII^{ème} et XIII^{ème} arrondissements de Paris, a remporté [l'Appel à Manifestation d'Intérêt « territoires franciliens circulaires »](#). Cet AMI lancé par la Région Île-de-France, l'ADEME, la DRIEAT et leur partenaire, la Banque des Territoires, vise à engager 100% des territoires franciliens dans l'économie circulaire d'ici 2030.

Lauréat de l'AMI

Les quatre membres fondateurs de l'association [Les Deux Rives](#) - Ville de Paris, groupe RATP, Eau de Paris, Métropole du Grand Paris – se félicitent d'être lauréat du premier Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), organisé par la Région Île-de-France, l'ADEME et la DRIEAT,

En répondant aux enjeux d'écologie industrielle et territoriale (EIT), l'association Les Deux Rives bénéficiera dès 2022 d'un accompagnement :

- Collectif avec l'ensemble des lauréats (mise en réseau, programmes de sensibilisation, formation...);
- Individuel, avec le soutien technique d'un cabinet expert compétent ;
- Financier (diagnostic et étude de faisabilité, mise en place d'une animation de la démarche EIT, communication, investissement y compris équipements, infrastructures, prestations d'ingénierie...).

Les Deux Rives, une association pour accélérer l'économie circulaire

Depuis 2017, le Quartier des Deux Rives, créé à l'initiative de la RATP et de la Ville de Paris, multiplie les expérimentations riches en innovations sur la gestion des déchets, la réduction des emballages jetables et les mobilités douces.

Afin de renforcer la recherche de synergies territoriales en tissu urbain dense, d'initier des plans de financement ou encore participer à des appels à manifestation d'intérêt, le collectif a officialisé sa structure en créant l'Association « [Les Deux Rives, quartier circulaire](#) » (loi 1901).

Cette dernière a intégré une [vingtaine d'acteurs](#) (entreprises, associations, acteurs publics) comme Setec, Petit Bain, 13 avenir ou encore Natixis. L'objectif commun : diminuer l'impact environnemental de ce quartier, situé en bordure de Seine, en optimisant les coûts, grâce à un modèle économique collaboratif.

À propos de l'association Les Deux Rives, quartier circulaire

L'association Les Deux Rives, quartier circulaire, se mobilise autour d'une intuition commune : transposer, sur un quartier d'affaires dense à cheval sur les XII^{ème} et XIII^{ème} arrondissements de Paris, un fonctionnement d'écologie industrielle et territoriale pour en faire un quartier circulaire.

Fondée par La Ville de Paris et le groupe RATP, et composée de 42 acteurs partenaires, l'association a pour objectif de définir un mode de fonctionnement dans une logique d'écologie industrielle et territoriale pour le quartier, en expérimentant des pratiques de mutualisation plus sobres et productives.

Il s'agit notamment de :

- Créer une communauté d'entreprises, d'institutions et d'associations en capacité d'inspirer d'autres territoires ;
- Expérimenter des pratiques de mutualisation plus sobres et productives (achat, collecte, logistique...) dans une logique d'économie collaborative ;
- Proposer des solutions de proximité qui génèrent des bénéfices écologiques, sociaux et économiques ;
- Générer et partager des bonnes pratiques ;
- Valoriser l'image, les apprentissages et le potentiel d'innovation des partenaires autour de ce projet d'envergure d'écologie industrielle et territoriale.

En chiffres :

- **42 acteurs** du quartier (XII^{ème} et XIII^{ème} arrondissements de Paris)
- **9 projets** impliquant plus de 20 structures
- **2 expérimentations** inédites (2019 et 2020) : [Tri en Seine](#), première déchèterie fluviale à Paris

Contacts presse

Ville de Paris : 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

Groupe RATP : Maria Mellouli - 01 58 78 37 37 – maria.mellouli@ratp.fr – servicedepresse@ratp.fr

Eau de Paris : 01 58 06 35 92 – presse@eaudeparis.fr

Métropole du Grand Paris : Maria Breidy – presse@metropolegrandparis.fr

